

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, I. CHARRY, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, D. LEBLANC, M. MONGET, L. POMMIER, M. VEAULIN

Absents excusés : S. BIGUEUR (pouvoir à M. VEAULIN), S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), D. CLAVEL (pouvoir à M. MONGET), C. LAMBERT (pouvoir à B. LACOMBRE), N. LAVIER (pouvoir à M. BAILLON), V. MIGUEL (pouvoir à L. POMMIER), J-Y. RAQUIN (pouvoir à O. FELTIN)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 2 JUIN 2014

Néant.

FINANCES ET GESTION

Intercommunalité

L'intégration de Saint Loup Géanges à l'échéance du 1^{er} janvier 2015 est à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud du 30 juin 2014.

Elections sénatoriales

La commune doit désigner 5 délégués titulaires qui participeront à l'élection des sénateurs le dimanche 28 septembre à Mâcon. La liste doit respecter les règles de parité et être complétée par trois suppléants. Sur proposition du maire, le conseil désigne, à l'unanimité de ses 19 membres présents ou représentés :

Titulaires : M. BAILLON, I. CHARRY, J-F. GARNIER, O. FELTIN, L. POMMIER

Suppléants : M. VEAULIN, P. FERREIRA, M. MONGET

Ouverture de la mairie

Choix final pour l'horaire de travail à partir de l'automne 2014, validé à l'unanimité par le conseil :

- le lundi et le vendredi : 8h30 à 12h15 - 13h30 à 18h30

- les mardis, mercredis et jeudis : 8h00 à 12h15 - 13h30 à 18h00

Horaire individuel sur 4 jours, Nathalie DUMEY étant seule le lundi et Françoise GOILLOT le vendredi. Les heures d'ouverture au public seront arrêtées prochainement.

Commissions

Correctif pour la réunion d'installation du conseil municipal : chacune des commissions est présidée par le maire, les adjoints les animant en tant que vice-présidents.

Location de la salle des Perrelles

Prenant en compte les nuisances au voisinage générées par certains utilisateurs, le conseil accepte le devis de 2.140 € H.T. de la société Guy FEVRE pour installer un limiteur de puissance sonore qui coupera toutes les prises de courant de la salle au troisième dépassement d'une intensité prédéterminée, chaque dépassement étant accompagné d'un signal d'information. Des capteurs déterminants seront installés à l'extérieur de la salle.

URBANISME ET TRAVAUX

Droit de préemption urbain

Les limites d'exercice du droit de préemption de la commune seront fixées dans un texte ultérieur.

Travaux

Le conseil décide de remplacer dans l'appartement situé au dessus de l'agence postale communale les deux paires de volets donnant sur la route de Beaune. Pour un entretien efficace, les nouveaux volets seront en résine synthétique.

P.L.U.

Les travaux reprendront en septembre.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**Fêtes et cérémonies**

Le conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1.000 € à la FNACA pour couvrir les frais des cérémonies commémoratives du 70^{ème} anniversaire de la libération de la commune qui se dérouleront le 6 septembre 2014.

FORET ET ENVIRONNEMENT**Forêt communale**

La route forestière entre la Mailleroye et les Queurles est achevée hormis quelques finitions dont les busages et empierrements des entrées charretières.